

**Procès-verbal Assemblée générale du 4 Janvier 2020**  
**Model Air Club Cugeois - 13780 Cuges les Pins**

**Lieu :**

Salle des mariages de Cuges les Pins.

**Présents :** 50 plus 4 pouvoirs - **Inscrits :** 81 pour l'année 2019

Le quorum requis étant atteint, la séance débute à 14h15. Philippe Rose préside la séance.

**Ordre du jour :**

- Rapport moral
  - Rapport financier 2019
  - Budget prévisionnel
  - Rapport d'activités
  - Election des membres du conseil d'administration
  - Modifications des statuts
  - Rappel sécurité , loi drones , zone de vols AIP 9514
  - Journée travaux
  - Calendrier des manifestations
  - Questions diverses
- Site internet « [macc13.fr](http://macc13.fr) »

**Rapport Moral**

Les consignes de sécurité, en particulier l'interdiction de survol des propriétés voisines, sont plus que jamais en vigueur, celles-ci sont bien respectées malgré quelques irréductibles « petits problèmes techniques ». Nous constatons que les réunions festives qui se sont déroulées en cours d'année ont remporté un franc succès, et souhaitons la bienvenue de 6 nouveaux membres au club. Il reste cependant à regretter un entretien approximatif du local.

**Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2018.**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**Conseil d'administration**

Deux sortants du conseil d'administration: Xavier Salaun et André Curci, se représentent et sont réélus. Mme Mélanie Ombre et M. Bernard Patrick se présentent et sont élus à l'unanimité.

Le CA est ainsi composé pour 2020 :

H.Aïche, S.Arpino, P.Asencio, P.Caillol, J.C.Castagno, J.P.Combes, A.Curci, A.Ombre, Mélanie Ombre, Bernard Patrick, P.Rose, X.Salaun, L.Taulemesse, J.L.Vivant.

**Bilan financier**

Le trésorier expose les comptes détaillés de la comptabilité générale, et propose le bilan prévisionnel pour l'année 2020. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Ces documents sont joints en annexe. Le prévisionnel est approuvé pour l'année 2020.

**Statuts du club**

Les statuts du club modifiés sont votés et validés à l'unanimité.

## Rapport d'activités 2019

### Journée travaux :

Tout ce qui a été prévu a été réalisé. Peinture, nettoyage et entretien du terrain, voyage à la décharge, etc. Divers travaux de remise en état du local, entretien de la piste ont été effectués dans la bonne humeur.

### Journée Modélisme et Famille 2019 :

Un franc succès pour cette journée, un remerciement aux personnes qui ont aidé pour les repas. Les épouses et enfants ont pu s'initier en double commande au pilotage d'un modèle réduit.

### Journée Planeurs :

Un gros succès pour cette journée, avec la participation de 70 planeurs sur le terrain.

### Symposium Hélico :

une ambiance festive, avec la participation de modélistes espagnols, allemands, français, italiens, suisses et belges, qui nous ont félicité pour l'organisation et ont promis de revenir l'année prochaine. Une cinquantaine de pilotes inscrits.

Le calendrier 2019 a été respecté dans l'ensemble avec une forte participation pour la journée des familles et un énorme succès pour le symposium Hélico avec la participation de plusieurs nationalités.

### Prévisionnel du programme d'activité pour 2020

14 Mars 2020 : Journée Travaux

13 Avril 2020 : Journée Famille et Vide Atelier

6 ou 7 Juin 2020 : Journée Planeur organisé par Jean Claude Castagno et Dominique Cazabat

5 et 6 Septembre 2020 : Symposium maquettes Hélicos

Organisation de journées techniques sur différents sujets (batteries, construction, réglages etc.).

Pour l'écologie, prendre RDV. avec Philippe Rose avec votre propre matériel ou celui du club.

Le projet d'activité est approuvé pour l'année 2020.

### Site Internet [macc13.fr](http://macc13.fr) Administrateur : Henri Christol

But : faire connaître et revivre la vie du club.

Il est rappelé que chaque membre du club peut proposer un sujet à faire paraître comportant texte photo ou film. On peut trouver aussi sur ce site les différents textes législatifs qui nous régissent.

### Explication de la loi Drone :

Pierre Caillol nous expose les obligations liées à la loi Drone et se propose d'aider les personnes en difficulté à effectuer les démarches auprès de la DGAC.

Le club ayant une obligation d'information sur l'existence de cette loi, il vous sera demandé lors de la délivrance de la licence de signer un accusé reconnaissant que vous avez été informé de cette loi et de ses obligations.

### Prix de la cotisation

Suite à l'exposé financier et à l'augmentation des loyers, la baisse du nombre de licence, une discussion s'engage sur l'opportunité d'augmenter la cotisation en 2021.

### Questions diverses

L'Autorisation pour le plafond de vol à 300m auprès de la DGAC a été obtenu grâce aux démarches de Pierre Caillol. La piste de circuit voiture est opérationnelle, mais les conditions météorologiques ne nous permettent pas de l'entretenir en ce moment.

La séance se termine à 16h, une collation avec des boissons sans alcool est servie aux présents.

Le président :

P. Rose



Le trésorier :

L. Taulemesse



Le secrétaire :

P. Caillol

